

GRÈVE DU 21 mars 2022, 22 mars 2022, 24 mars 2022 et 25 mars 2022 DE L'ENSEMBLE DES AGENTS DE LA COMMUNE DE DOMONT TOUT SERVICE CONFONDU

LUTTER CONTRE LA MISE EN DANGER DES ENFANTS ET DES AGENTS DÛ AU MANQUE DE PERSONNEL ENCADRANT

> DÉPRÉCARISATION: TITULARISATION pour les agents qui remplissent les conditions ou CDISATION

REVALORISATION DES SALAIRES Nos métiers ne sont pas reconnus: 15 ans/20ans et toujours en CDD, Aucune revalorisation des salaires et reconnaissance de l'expérience. Et pourtant on travaille plus sans compensation financière et pourtant dans une période qui engendrée une charge de travail supplémentaires.

Nous demandons plus de reconnaissance de notre travail pour un service public de qualité.

RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ

ACCÈS À LA FORMATION POUR TOUS

RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR MIEUX SERVIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL